



Conditions Générales de Réservation

844 route du Crestet

07270 Boucieu le Roi

Tél : 04.75.08.71.83 / 06.76.80.18.02

WWW.camping-valleedudoux.fr

Classement 2 ★ ★

40 emplacements tourisme (C07-041662-001)

RESERVATION

- Nous prenons en compte votre réservation après **réception du bulletin de réservation et de vos arrhes de 30%** du séjour. L'acompte peut-être versé soit par **CB** (lien envoyé), **chèque vacances** ou par **virement**. Les arrhes versés seront encaissées et déduites du montant total du séjour. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.
- Aucune réservation ne peut être définitive par téléphone.
- La réservation est définitive dès lors que nous vous adressons une **lettre de confirmation** mentionnant le type de location (emplacement, bungalow toilé, mobil-home, pod, tente perchée ou safari), la période de réservation et le montant des arrhes reçues.

EMPLACEMENT

- Les tarifs sont appliqués de **12h à 12h** et calculés selon le nombre de nuits passées. L'arrivée est possible jusqu'à **19 h**.
- Le règlement de votre séjour se fait le jour de votre arrivée.**
- Sans information écrite de votre part concernant une arrivée différée, l'emplacement deviendra disponible dès le lendemain de la date mentionnée sur la lettre de confirmation de réservation.

LOCATION

- L'arrivée se fait à partir de **14h** le jour de la date prévue de votre séjour et le départ avant **11h**, pour toutes les locations à la semaine. L'arrivée est possible jusqu'à **19h**.
- Pour des séjours plus courts, les horaires peuvent être différents (nous consulter).
- Le règlement de votre séjour se fait le jour de votre arrivée.**
- Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- Une caution de **300€** (dont 60€ pour le nettoyage si la location n'est pas laissée propre) vous sera demandée qui vous sera restituée le jour de votre départ après vérification de la location et de ses équipements.
- L'équipement de chaque location fait l'objet d'un inventaire chiffré que vous devez consulter dès votre arrivée.
- Assurance responsabilité civile obligatoire.**

ANNULATION

- La totalité du montant du séjour (pour les locations) est exigée en cas d'annulation au cours du dernier mois précédant la date d'arrivée du séjour.

REGLEMENT INTERIEUR

- Toute personne est tenue de se conformer au règlement intérieur du Camping de la Vallée du Doux qui est affiché à l'accueil du camping.
- Les chiens de 1ère et 2ème catégories sont interdits.
- Barbecue ; seul les barbecues électriques ou à gaz sont autorisés** (location de plancha possible sur place)
- Toute personne ne désirant pas l'électricité sur son emplacement est priée de ne pas utiliser l'électricité du camping à des fins personnelles (pour leur téléphone, batterie de vélo, etc...) sous peine de séjour écourté par la direction.

A bientôt

Lu et approuvé, le.....

Signature